

---



---

## LA RADIO

---



---

# Installation d'une antenne

La plupart des postes modernes fonctionnent sur antenne, parfois d'ailleurs très réduite. Le cadre encombrant et disgracieux est complètement abandonné.

Malgré la sensibilité des récepteurs actuels il est bon de ne pas installer une antenne n'importe comment. On voit trop souvent de ces installations faites sans précautions. Certes, ça marche tout de même mais bien souvent avec un fort bruit de fond. Il ne faut pas toujours prendre modèle sur les revendeurs professionnels qui vendent des postes comme ils vendraient des nouilles. Il n'en coûte pas plus de faire les choses correctement et les résultats sont bien meilleurs.

Prendre du fil à brin divisé (aussi souple que de la ficelle) ; le brin aura 8 à 10 cm. de long. A chaque bout placer un tibia en ébonite ou 2 isolateurs. Accrocher chaque extrémité à une cheminée ou un poteau. S'il y a dans les environs immédiats une ligne haute tension, placer l'antenne plus haut que la ligne, afin de diminuer les parasites à la réception.

Avant d'accrocher l'antenne on soudera à l'extrémité voisine du poste un fil de descente isolé. Du fil d'installation électrique semi-rigide convient très bien.

De même que l'antenne sera aussi dégagée que possible, la descente sera maintenue à un mètre des murs environ. L'entrée de poste se fera autant que possible à travers le cadre d'une fenêtre ou d'une porte. Dans la maison ce fil sera mis à 20 cm. au moins des canalisations électriques.

En résumé : antenne aussi haute que possible, bien dégagée ; descente courte et également bien dégagée.

*Prise de terre.* — La plupart des postes-secteurs peuvent fonctionner sans prise de terre. Il n'est cependant pas mauvais d'en mettre une.

Le fil de terre sera en cuivre nu ; la prise elle-même sera constituée par un grillage ou une plaque métallique (zinc de préférence) enfouie à un mètre dans un sol humide et recouverte d'une couche de bois. Par temps sec on arrosera l'emplacement. On fera sortir de terre un coin du treillage ou une languette de la plaque et on y soudera le fil venant du poste.

Avec une telle installation vous recueillerez le maximum d'énergie et vous n'aurez pas besoin de « pousser » votre poste, ce qui diminuera les bruits de fond.

*Remarque.* — Je viens de parler de bruits de fond. Si votre poste souffle ne commencez pas par l'accuser. Très souvent cela est dû au secteur ou au voisinage d'une ligne haute-tension ou d'un transformateur. J'en ai personnellement fait l'expérience avec mon SSIV qui chez moi souffle parfois fortement alors que dans un autre endroit le bruit est insignifiant. Un ronflement exagéré (si le poste est bien monté) provient de ce que le courant distribuée n'a pas les caractéristiques qu'il devrait avoir au point de vue du nombre de périodes.

Espérons que la loi sur les parasites industriels verra bientôt le jour et que nous n'aurons plus, en particulier, les lignes à 15.000 volts placées sur les mêmes poteaux que les lignes à basse-tension, ce qui constitue une jolie source de friture si l'on peut s'exprimer ainsi.

R. FRAGNAUD.

---

— Avez-vous acheté CULTIVER L'ÉNERGIE, de Ferrière ?

## Réorganisation du Rayon RADIO

L'A.G. de la Coopé tenue à Reims a décidé de confier la partie commerciale du rayon Radio au camarade Gleize. Celui-ci, habitant à proximité de Bordeaux, pourra s'approvisionner sur place, voir lui-même les pièces qu'on lui propose et entendre les appareils qu'il aura à acheter. Il lui sera facile de s'entendre de vive voix avec les fournisseurs, ce qui est plus simple et plus efficace que de correspondre par lettre. Il m'était totalement impossible d'agir ainsi dans mon trou de St-Mandé, éloigné des grands centres et sans moyens de communications rapides. Je lui souhaite bonne chance et j'espère qu'il réussira à réaliser un joli bénéfice. Sa compétence en Radio et son dévouement en sont un sûr garant.

Quant à moi, maintenant que j'ai un « premier commis », je reste à la disposition des camarades pour tous les renseignements techniques qu'ils voudront bien me demander. A ce propos, ne pas omettre de joindre un timbre pour la réponse. (Il n'est pas de petites économies).

Je m'efforcerai également de faire paraître des articles aussi intéressants que possible sur tout ce qui touche la Radio.

Nos camarades trouveront ci-dessous tous les renseignements sur le nouveau fonctionnement du rayon.

R. FRAGNAUD.

### Appel aux Camarades

Au début de cette nouvelle année scolaire, la Coopérative de l'Enseignement Laïc demande à tous les camarades de la soutenir en lui réservant leurs ordres.

La Coopérative n'est pas organisée en vue de rapporter des dividendes ou des intérêts à ses adhérents ; elle a simplement pour but de créer un matériel pédagogique nouveau qui doit rendre notre enseignement rationnel. La Coopérative peut mettre actuellement, à la portée de tous et à très bon prix, des appareils de projection, de cinéma, de T.S.F., des phonographes, du matériel pour l'imprimerie, etc... c'est en effet un matériel très intéressant pour nos écoles, à condition toutefois, de l'utiliser avec des vues, des films, des disques, etc... qui aient vraiment une valeur pédagogique indiscutable. Le but de la Coopérative est de créer et composer de toutes pièces des films, des disques, des vues, des fichiers de travail, etc, qui répondent réellement à nos besoins scolaires.

Il existe actuellement dans le commerce, du matériel édité en vue de son utilisation dans l'enseignement,

mais très peu de ce matériel est propre à l'éducation de nos élèves et ceci pour plusieurs raisons. D'abord les firmes qui l'éditent font cela dans un but surtout commercial, elles recherchent la vente de leurs produits avant tout. Elles sacrifient volontiers le caractère purement éducatif au caractère « marchand » ; elles n'ont pas la compétence nécessaire au point de vue pédagogique, et elles n'hésitent pas à censurer ceux qui peuvent les diriger sur cette question afin de faire des affaires, toujours des affaires... et il faut en passer par là. Enfin, une grande partie du bon matériel disponible ne peut servir qu'à l'enseignement supérieur. Il ne reste donc pas grand chose pour les primaires et c'est à cela que la Coopérative veut remédier.

Nous connaissons mieux que personne les besoins et l'esprit de nos élèves. Par la collaboration de tous et sous la direction de pédagogues avertis — j'espère qu'il y en a parmi nous quoiqu'on en dise — nous devons établir et propager un matériel vraiment pédagogique, afin d'utiliser avec le maximum de rendement les formidables moyens éducatifs que mettent à notre disposition le ciné, l'imprimerie, etc...

Or, pour éviter ce matériel, il faut de l'argent, et cet argent c'est nous qui devons nous le procurer. Vous savez tous ce que la Coopérative de l'Enseignement Laïc a déjà fait pour réaliser son programme, et quels sont les résultats obtenus. Participons tous à son développement, c'est dans notre intérêt à tous et dans celui de l'école laïque.

CAMARADES, réservez vos ordres à la Coopérative de l'Enseignement :

1° Vous y trouverez le même matériel de toute marque que chez votre revendeur avec une garantie plus sûre.

2° Nous mettons à votre disposition tout le matériel électrique et de radio qui existe sur le marché à des prix très avantageux.

3° Consultez-nous pour tout ce qui concerne les appareils électriques, ménagers et la lustrerie.

4° Si vous désirez un article de préférence à un autre, faites-nous connaître sa désignation particulière, sa marque, ses références au catalogue ou son prix, nous ferons notre possible pour vous le procurer.

5° Si votre choix est indifférent, votre prix peut nous fixer et nous vous donnerons toujours ce qu'il y a de meilleur et de beau dans ce prix-là.

6° Si le prix fait par votre fournisseur est moins élevé que celui que nous vous faisons, ne regardez pas à quelques francs de différence pour nous donner votre commande.

Le revendeur qui vous fait une concession lors de l'achat de votre poste ou autre matériel, est sûr qu'un jour ou l'autre vous reviendrez à lui pour une remise en état de l'appareil, il peut alors estimer une réparation arbitrairement surtout en T.S.F. et au règlement de la note vous constatez que votre « bonne affaire » est plutôt mauvaise.

Sachez qu'un revendeur a les mêmes remises que nous, c'est cette remise qui le fait vivre et il a toujours un avantage personnel à vendre le plus de marchandise possible, même si ce n'est pas nécessaire.

Dans la Coopérative pas d'avantages personnel : la Coopérative ne fait vivre personne.

Camarades, la Coopérative de l'Enseignement Laïc compte sur votre solidarité pour se développer. Réservez-lui vos ordres. Nous sommes à votre entière disposition. Ecrivez-nous pour tous les renseignements qui peuvent vous être utiles.

**AVIS TRES IMPORTANT.** — A la commande de tout matériel utilisant le secteur :

1° Ne pas oublier de spécifier la nature du courant employé (courant continu ou alternatif).

2° Le voltage.

3° Le nombre de périodes 25 ou 50 (si le courant est alternatif).



## La Radiodiffusion Scolaire en France

d'après

les Dossiers de Coopération Intellectuelle

Une commission a siégé dès janvier 1928 au Ministère de l'Instruction publique et l'expression des vœux formulés n'a pas soulevé jusqu'ici l'enthousiasme digne de ce nom pour les postes d'émission.

Le Ministère des Affaires Etrangères, celui de l'Agriculture, celui de la Santé publique n'ont rien tenté dans le domaine purement scolaire — toute en se félicitant des résultats obtenus au point de vue général auprès d'auditeurs d'adultes. L'enfance est cependant elle aussi un terrain d'autant plus intéressant à enseigner qu'il est vierge encore.

Le Ministère de l'Education Nationale demandera par une circulaire spéciale datée de février 1933 des renseignements susceptibles de compléter les indications recueillies par la Commission française de coopération intellectuelle. Ces renseignements ont été pour le moins d'un pessimisme décourageant. Mais ce n'est pas la première fois que nous avons l'impression d'un tel pessimisme... consenti.

« D'une façon générale, lisons-nous dans les conclusions de l'enquête, et à de rares exceptions près, comme dans l'Ille-et-Vilaine où, sur l'initiative de l'Inspecteur d'Académie, Radio-Rennes a organisé, 2 fois par semaine, des émissions scolaires et pédagogiques, les résultats obtenus sont encore assez médiocres. Les raisons de cet échec paraissent être les suivantes : les émissions sont données à des heures irrégulières ; enfin, elles ne sont pas adaptées aux programmes d'enseignement et surtout à l'intelligence des auditeurs. »

La Commission estime cependant que la T.S.F. judicieusement appliquée, pourrait rendre des services dans l'enseignement primaire. Il conviendrait que les émissions fussent diffusées selon un programme arrêté d'avance et publié au préalable dans les bulletins départementaux et les journaux pédagogiques. En outre, il semble bien que les émissions données aux enfants pourraient avoir lieu le mercredi et le samedi après-midi, de 15 à 16 heures, et comporter des lectures, de morceaux choisis, des leçons de diction, des scènes amusantes et surtout de la musique (chants scolaires, chœurs d'enfants, etc...).

« Enfin, il y aurait intérêt à ce que l'enseignement de la S.D.I.N. fut donné en tenant compte également de l'âge des auditeurs : causeries courtes et claires pour les jeunes élèves, plus approfondies pour les adultes (au cas d'émissions post-scolaires) ».

De toute évidence, le poste émetteur ne peut suppléer entièrement au maître ; « ce qui constitue l'essentiel de l'éducation, ce qui rend l'enseignement profitable, c'est, avec l'action personnelle du maître, la participation effective des élèves à la classe, et la conception moderne de l'école active ne saurait s'accommoder d'un enseignement en série ».

La Commission estime avec raison l'innuité de la radio-diffusion à l'école maternelle, mais voit très favorablement le grand profit, pour l'œuvre d'éducation de l'« Heure joyeuse » du mercredi ou du samedi. C'est du reste aux maîtres des écoles rurales plus encore qu'aux élèves que la radio-diffusion

serait une aide précieuse qui leur permettrait de se rattacher au monde extérieur.

Pour conclure, la Commission indique les deux disciplines scolaires susceptibles d'être partagées avec fruit entre le maître et la radiodiffusion : ce sont la diction et la musique. L'œuvre profonde et véritablement sociale serait d'une autre importance : la création d'une âme collective entre les écoles.

Pour cela, il faudrait envisager ce que la commission a négligé : le poste émetteur finissant par avoir une vie vraiment interscolaire et assumant en paroles la tâche des échanges d'imprimés entre classes disséminées aux quatre coins du pays. Le dernier pas à franchir serait non pas seulement interscolaire national, mais international.

Est-ce un trop beau rêve ?

En attendant, les conférences pédagogiques d'automne nous fixeront sur ce que nous pouvons attendre de la T.S.F.... Sur ce que notre Administration nous permettra d'en espérer ; mais j'ai peur de ne pas voir encore cette fois-ci un mouvement bien nettement positif. Qu'advient-il si l'on pouvait s'entendre d'un bout de l'Europe à l'autre ?

M. LALLEMAND.

### Achetez :

- La *chronologie mobile d'Histoire de France* ..... 6 »
  - La *chronologie d'Histoire de France*, 2 livres ..... 3 »
- pour les adhérents.

## N'OUBLIEZ PAS

que notre service RADIO peut vous fournir tout ce qui concerne la T.S.F., l'électricité ménagère, la musique mécanique

**T.S.F.** Appareils des principales marques : PHILIPS, DUCRETET, LEWE, SONORA, etc..., etc...

### Appareils Ménagers

CALOR, THERMOR, THOMSON, MORSE, LUX, etc...

### PHONOS et PICK-UP

PATHE, ODEON, BRAUN, etc...

Pour renseignements et commandes, s'adresser à :

**GLEIZE, à Arzac (Gironde)**

C.C.P. Bordeaux 236-26

N. B. — Pour les appareils électriques ne pas omettre d'indiquer la tension du secteur (110 ou 220 volts).